DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE GOSIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Jeudi Neuf du mois Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mme Rebecca BELLEVAL – M. Teddy BARBIN – Mme Elodie CLARAC – M. Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADELAÏDE – Sylvia HENRY – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO Jules FRAIR – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mmes Wennie MOLIA – Meggza ALEXIS – MM. Lucas ALBERI – Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ETAIENT ABSENTS : M. Marcellin ZAMI (excusé ; pouvoir donné à Mme Wennie MOLIA) – Mmes Marguerite MURAT (excusée ; pouvoir donné à Mme Sylvia HENRY) – Sandra MOLIA (excusée ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – M. David LUTIN (excusé ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (excusée, pouvoir donné à M. Jules FRAIR) – Ghylaine JEANNE.

.....

Date d'envoi de la convocation : 3 novembre 2023
Date d'affichage : 3 novembre 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 26
Absents : 9
Procurations : 5
Appelés à voter : 31

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET
Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Monsieur Jimmy DAMO

.....

CM-2023-8S-DSP-86

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSÈQUES DE MONSIEUR LAURENT TOUSSAINT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-7 et L.2223-27 ;

Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231109-CM20238SDSP86-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Vu la facture établie par les Pompes Funèbres Espace Funéraire Duhamel pour le constat médical et les frais de séjour en chambre funéraire ;

Vu le devis présenté par l'Espace Funéraire AR. CA , correspondant aux frais d'obsèques de Monsieur Laurent TOUSSAINT ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 6 novembre 2023 ;

Considérant que Monsieur Laurent TOUSSAINT, domicilié sur le territoire de la commune du Gosier, est décédé, et que, les frais générés par son inhumation s'élèvent à 5 487,81 euros ;

Considérant que le défunt était démuni de ressources suffisantes connues, qu'il n'a pas d'héritiers en ligne directe permettant le financement de ses obsèques ;

Considérant que le Maire doit pourvoir d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ou de croyance ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 31 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : De prendre en charge les frais d'inhumation et de conservation de Monsieur Laurent TOUSSAINT pour un montant total de cinq mille quatre cent quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt-un centimes (5 487,81 € HT) sur la base des factures transmises par :

- les Pompes Funèbres Espace Funéraire Duhamel pour le constat médical et les frais de séjour en chambre funéraire (2 785,00€ HT) ;
- les Pompes Funèbres Espace Funéraire AR. CA pour les frais d'inhumation estimés à 2 702,81 € HT.

Article 2 : D'imputer la dépense au budget de la commune.

Article 3 : De mettre en œuvre les moyens pour le remboursement des frais engagés en cas d'actif successoral.

Article 4 : Le Maire et la Trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

2 0 NOV. 2023

Et publication ou notification le 2 2 NOV. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 9 novembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, **Le secrétaire de séance**

MAIRIE GOSIER GUADELOUPE

- Cédric CORNET - **- Jimmy DAMO -**

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231109-CM20238SDSP86-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Espace Funéraire AR.CA

17 Rue Lardenoy
97100 Basse-Terre
Tél : +590590817235 - Fax : +590590817582
Email : espacefuneraire.arca@orange.fr
Site Internet : https://espacefunerairearca.com/
Habilitation : 2019-03-06-DCL/BRGE
SIRET : 33340214700032
Forme juridique : SARL
Capital : 62 809EUR
RCS : Basse-Terre B 333 402 147
ORIAS : 12065586
Représentant légal : Georgina ARBAU

Devis n° DHVV231248
Dossier n°DS00360307
Devis établi le 26/09/2023, valable 1 mois.
Votre conseiller : Karina Arbau

Tél : 05 90 84 86 86
Mail : courrier@villedugosier.fr
Lien de parenté avec le défunt : Mairie
Compte client : 4110307823

MAIRIE - LE GOSIER
67 boulevard du Général-de-Gaulle
97190 Le Gosier

Obsèques de Monsieur X X né le ..... à et décédé le ..... à l'âge de ..... ans , à .....,

Services

Mise en bière : Chambre Funéraire Espace Funéraire AR.CA Basse Terre 17 Rue Lardenoy 97100 Basse-Terre
Cérémonie civile : Chambre Funéraire Espace Funéraire AR.CA Basse Terre 17 Rue Lardenoy 97100 Basse-Terre
Inhumation (creusement) : Cimetière Le Gosier 97190 Le Gosier

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1. Préparation / organisation des obsèques				
Démarches et formalités administratives • Zone : Deshaies/Ste-Rose/Abymes/P-à-Pitre	8.5%	220,00		
Toilette mortuaire préparation/habillage du défunt • ACHATDE VETEMENT /TOILETTE / HABILLAGE	8.5%		250,00	
Frais admission, administratifs et de dossier	8.5%		100,00	
Frais de séjour en case réfrigérée-Hybernateur • Nombre : 1 Jour • OFFERT	8.5%		0,00	
2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu				
Housse mortuaire *	8.5%	83,00		
Transport pour trajet de X kilomètres avant MEB • Ville : P-à-Pitre/ Abymes/Deshaies/Ste-Rose/Lamentin • GOSIER à BASSE-TERRE	2.1%	280,00		
3. Cercueil et accessoires				
Cercueil BRUGE NEUTRE (Crémation) *	8.5%	551,00		

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231109-CM20238SDSP86-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Désignation	TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Cercueil en noisette neutre*				
4 poignées (plastique) - Cercueil BRUGE NEUTRE (Crémation) *	8.5%	90,00		
Cuvette Étanche - Cercueil BRUGE NEUTRE (Crémation) *	8.5%	10,00		
Plaque d'identité - Cercueil BRUGE NEUTRE (Crémation) *	8.5%	30,00		
Capiton - Cercueil BRUGE NEUTRE (Crémation)	8.5%	120,00		
4. Mise en bière et fermeture du cercueil				
Personnel	8.5%	90,00		
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu				
Transport pour trajet de X kilomètres après MEB • ville : • BASSE-TERRE aux GOSIER OFFERT	2.1%	0,00		
6. Cérémonie funéraire				
Personnel (porteurs en tenue) • Nombre : 4 porteurs	8.5%	440,00		
7. Inhumation / Exhumation				
Creusement et comblement de fosse **	0%	600,00		
TOTAL TTC		2 514,00 €	350,00 €	0,00 €

* Articles obligatoires par la législation ** Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
0%	600,00	0,00
2,10%	274,24	5,76
8,5%	1 828,57	155,43

Total HT	2 702,81 €
TOTAL TVA	161,19 €
Total TTC	2 864,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : https://www.bloctel.gouv.fr/

Je soussigné(e) MAIRIE - LE GOSIER

☐ Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 26/09/2023 à Basse-Terre

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»

Espace Funéraire
17, rue Lardenoy, 97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 81 72 35 - Fax : 0590 81 75 82
Siret : 339 402 147 00032

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231109-CM20238SDSP86-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2023

POMPES FUNEBRES
ESPACE FUNERAIRE DUHAMEL

118 Boulevard Général De Gaulle
97-190 Le Gosier
Tél: 0590 84/50/06 Port: 0690 36 11 82 / 0690 71 92 34
HABILITATION N° 2019-02-11-DCL/BRGE
Email : espacefuneraireduhamel@gmail.com

DEVIS N°2023/043

Obsèques de Mr TOUSSAINT Laurent

Né(e) le 05 Novembre 1975

Décédé(e)le 08 Septembre 2023

Désignation	QTE	P.U	Prix H.T
Cercueil *en pin 22mm avec accessoires obligatoires	1	590,00	590,00
Cuvette sanitaire *	1	86,00	86,00
TOTAL HT			**676,00**
TVA 8.50%			**57,46**
TOTAL TTC 1			**733,46**
Fourgon funéraire	1	290,00	290,00
Personnels pour transport de corps	2	86,00	172,00
Transport de corps Gosier	1	140,00	140,00
Visite Médicale	1	160,00	160,00
Chambre froide	35Jrs	75,00	2 625,00
Démarches administratives Gosier	1	110,00	110,00
Préparation de corps	1	390,00	0,00
Toilette	1	110,00	0,00
Mise en bière	1	95,00	95,00
Fossoyage en terrain communal	1	600,00	600,00
Salon funéraire	1	795,00	0,00
Maître de Cérémonie	1	160,00	0,00
Presonnels au convoi	2	86,00	172,00
Fourgon funéraire pour inhumation	1	290,00	290,00
TOTAL HT			**4 528,00**
TOTAL HT+TOTAL TTC =			**5 261,46**

Accessoires obligatoires Plaque d'identité et Poignées

(*)articles sous mis à la T V A)

Fait Gosier le 16 Octobre 2023

Arrêter le présent devis à la somme de : ***CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN EUROS ET QUARANTE SIX CENTIMES.***

Pompes Funéraires DUHAMEL 97-190 GOSIER Tél. : 0590 84 50 06 - 0690 36 11 82 - 0690 71 92 34 SIRET : 500 471 354 00026

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231109-CM20238SDSP86-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2023